



# Plan de services en français

## 2024–2025

*Ministère des Communautés,  
de la Culture, du Tourisme  
et du Patrimoine*

© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2024  
Plan de services en français  
Ministère des Communautés, de la Culture, du Tourisme et du Patrimoine  
Avril 2024

ISBN : 978-1-77448-576-7

## **Plan de services en français 2024-2025**

*Ministère des Communautés, de la Culture, du Tourisme et du Patrimoine*

*This document is also available in English under the title of: “French-language Services Plan 2024–2025.”*

## **Message du sous-ministre**

J'ai le plaisir de présenter le Plan de services en français 2024-2025 du ministère des Communautés, de la Culture, du Tourisme et du Patrimoine, qui témoigne de notre engagement à offrir des services en français et à favoriser le développement, la préservation et la promotion de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse.

L'année 2023-2024 a été remplie de projets passionnants qui ont permis aux membres de la communauté acadienne et francophone d'avoir accès à plus de services en français. L'année à venir mettra en valeur le travail réalisé pour créer de nouvelles expériences culturelles pour les groupes communautaires acadiens et francophones. La Nouvelle-Écosse accueillera en août le Conseil des ministres sur la francophonie canadienne (CMFC), avant le Congrès mondial acadien (CMA) 2024 qui se déroulera dans les régions de Clare et d'Argyle.

Le Ministère a réalisé beaucoup de choses en 2023-2024. Par exemple, la division des communautés, des sports et des loisirs a collaboré avec le Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour offrir le Programme de prise en charge avant et après l'école dans cinq écoles du CSAP, créant ainsi 144 places supplémentaires pour pouvoir offrir davantage de programmes en français aux enfants de 4 à 12 ans.

Tourisme Nouvelle-Écosse s'est employé à créer des expériences culturelles acadiennes pour le forfait touristique RADIATE et a collaboré avec le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNÉ) pour mener une étude sur le tourisme culturel en vue de mieux faire connaître la culture et le patrimoine acadiens.

L'Office des affaires acadiennes et de la francophonie (OAAF) a négocié une nouvelle entente de financement avec l'administration fédérale pour faciliter la prestation de services en français dans l'ensemble du gouvernement. Cette initiative s'accompagne d'un plan stratégique.

Afin de pouvoir mieux comprendre les besoins de la communauté acadienne et francophone, nous avons fait appel à des partenaires communautaires, comme la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) et ses organisations membres. Nous poursuivrons cet engagement et cette collaboration en 2024-2025.

Les buts et objectifs énoncés dans le présent plan témoignent de notre engagement à soutenir la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse et à faire connaître la richesse de sa culture et de son patrimoine.

**Justin Huston**  
Sous-ministre

## **Contribution : essor et objectifs**

Le ministère des Communautés, de la Culture, du Tourisme et du Patrimoine reconnaît et apprécie l'importance du riche patrimoine culturel de la province, et son personnel s'emploie à faire en sorte que les gens de la Nouvelle-Écosse puissent découvrir ses nombreux villes et villages. L'Office des affaires acadiennes et de la francophonie ainsi que le Comité de coordination des services en français collaborent donc pour s'acquitter des responsabilités que leur imposent la *Loi sur les services en français* et son règlement.

Le présent plan fait partie des moyens utilisés pour montrer ce que font les employés du Ministère, en étroite collaboration avec les différents groupes culturels de la Nouvelle-Écosse, pour répondre aux besoins de la communauté acadienne et francophone, et notamment aux priorités qui ont été établies en la consultant.

Le *Plan de services en français 2024-2025* a été rédigé de manière à ce que les membres de la communauté puissent y accéder. Bien que nous ayons fait des efforts pour qu'il soit le plus court possible, il ne s'agit pas moins d'un plan détaillé qui présente les progrès réalisés en 2023-2024 et les objectifs pour 2024-2025. Nous serons heureux de répondre aux demandes des membres du public ayant besoin d'aide pour mieux comprendre le présent plan. Nos progrès et nos objectifs visent toujours à préserver et à favoriser l'essor de la communauté acadienne et francophone.

Le Congrès mondial acadien 2024 ainsi que le Conseil des ministres sur la francophonie canadienne, qui auront lieu cette année dans la province, offriront de nombreuses occasions de rencontrer les membres de la communauté acadienne et francophone. Pour celles et ceux qui cherchent à davantage s'engager, nous leur conseillons de se joindre aux conseils, agences et commissions pouvant être découverts par l'intermédiaire du Bureau du Conseil exécutif.

Le ministère des Communautés, de la Culture, du Tourisme et du Patrimoine est heureux d'offrir au public des services gouvernementaux en français. Le public peut d'ailleurs demander de tels services à tout moment et faire un suivi directement auprès de l'équipe responsable si les services ou les informations demandés en français ne sont pas fournis. Le Bureau de l'ombudsman peut également apporter une aide en la matière.

La coordonnatrice des services en français représente le Ministère au Comité de coordination des services en français, qui a pour fonction d'assurer la mise en œuvre de la *Loi sur les services en français* et de son règlement.

### **Coordonnatrice des services en français :**

Abbi Moran

[abbi.moran@novascotia.ca](mailto:abbi.moran@novascotia.ca)

902-240-0579

## Services et initiatives en français offerts actuellement

Les différentes divisions du ministère des Communautés, de la Culture, du Tourisme et du Patrimoine encouragent les gens de la Nouvelle-Écosse à découvrir l'histoire de leur province. L'une des priorités du Ministère est de veiller à ce que les membres de la communauté acadienne et francophone puissent accéder aux services gouvernementaux.

La liste suivante présente les programmes, services et communications actuellement offerts en français au public. Elle comprend également les programmes et initiatives aidant les employés du gouvernement à accroître la prestation de services en français.

- Publication et partage d'informations concernant les services en français, y compris sur les situations d'urgence (feux de forêt et tempêtes)
- Programme « Bonjour! »
- Comité de coordination des services en français et sous-comités
- Cours de français gratuits pour les élus, les fonctionnaires et les travailleurs de la santé
- Fonds pour faire traduire en français la correspondance et les documents du gouvernement
- Atelier *Coup d'œil sur l'Acadie* pour les employés du gouvernement
- Nouveau plan stratégique quinquennal pour les services en français, en collaboration avec les ministères et d'autres institutions publiques désignées
- Nouvelle entente de financement de cinq ans avec le gouvernement canadien pour les services provinciaux en français (entente fédérale-provinciale).
- Renouvellement de l'Accord de coopération et d'échanges entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse
- Programme de financement de projets communautaires acadiens et francophones
- Programme d'appui à la francophonie canadienne (PAFC)
- Outils en français pour les programmes de financement et les prix liés à la culture
- Subventions de fonctionnement et de projets fournis par Events NS et Arts Nova Scotia à titre de volets de financement de la division de la culture et du patrimoine
- Compte rendu des activités en français 2023-2024
- Administration du fonds communautaire « Vive l'Acadie »
- Calendrier des événements, affiches et autre matériel promotionnel pour le Mois du patrimoine africain 2024
- Traduction en français de plans de site bilingues et de panneaux d'orientation dans les musées
- Traduction en français du *Plan d'accessibilité de MNE*
- Bluenose II : diffusion d'une trousse d'information numérique en français et en anglais
- Le site Web Bluenose 100 est maintenant entièrement bilingue.
- Achat de titres français dans OverDrive pour enrichir les collections
- Soutien apporté au Village historique acadien de la Nouvelle-Écosse pour les collections, l'infrastructure et les activités d'interprétation
- Embauche d'employés de première ligne francophones pour offrir des services en français aux sites AMB

- Les formulaires de demande liés au Programme de prise en charge avant et après l'école et au Programme d'accessibilité pour les entreprises ont été mises à jour en français.
- Les modules de formation des entraîneurs multisports pour le Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) sont fournis en français sur demande.
- Les formulaires de mise en candidature pour les Prix provinciaux du bénévolat sont disponibles en ligne en français.
- Financement annuel pour le comité provincial des Jeux de l'Acadie
- Des services de conseil sont disponibles sur demande à travers la division des communautés, des sports et des loisirs.
- Prix du lieutenant-gouverneur pour l'esprit communautaire et Prix provinciaux du bénévolat; annonce publiée dans « Le Courrier » et campagne sur les réseaux sociaux pour annoncer les prix
- Création de 144 nouvelles places dans les écoles du CSAP pour le Programme de prise en charge avant et après l'école
- La division des communautés, des sports et des loisirs a accordé un financement aux communautés acadiennes et francophones.
- Remise du Prix Grand-Pré à un artiste acadien ou francophone
- Investissement dans l'industrie de la musique, grâce au Fonds des industries de la création, pour soutenir la création de ressources numériques, de formations et de vidéos éducatives en français à l'intention des musiciens acadiens et francophones de la Nouvelle-Écosse, facilitant ainsi l'accès aux ressources offertes par Music Nova Scotia (MNS)
- Le programme *Soutien à l'exploitation des organismes culturels* permet de fournir une aide financière aux organismes culturels de langue française.
- Reconnaissance des biens patrimoniaux provinciaux dans le cadre du Programme des biens patrimoniaux
- Soutien aux projets de diverses communautés grâce aux fonds fournis par Arts NS et la division du développement de la culture et du patrimoine
- Financement et publication du Compte satellite de la culture en tant que membre du Consortium de la stratégie en matière de statistiques culturelles
- Traduction d'informations sur les programmes et services du Ministère, y compris l'outil en ligne lié à la recherche de subventions
- Services en français offerts dans les cinq centres d'information touristique provinciaux
- Informations en français sur le site Nouvelle-Écosse.com
- A fourni en français le guide touristique en ligne « Du rêve à l'aventure » et la carte routière de la Nouvelle-Écosse.
- Des bulletins électroniques de Tourisme N.-É. ont été diffusés en Atlantique et ailleurs.
- Programme RADIATE : création et commercialisation de forfaits pour les voyageurs régionaux
- Programmes d'aide numérique au tourisme pour améliorer la présence en ligne et informer les voyageurs potentiels

- S'est associé à des entreprises et à des organisations touristiques pour créer du matériel promotionnel et mener des campagnes promotionnelles à l'aide du programme de marketing des contenus numériques.
- Services en français pour les séances sur la stratégie du secteur touristique tenues partout dans la province
- Collaboration avec le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNÉ) relativement à une étude sur le tourisme culturel acadien
- Engagement continu avec les partenaires communautaires acadiens et francophones, y compris des membres de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE)
- *Croissance de la population francophone de la Nouvelle-Écosse : Un plan d'action pour le succès, 2022-2025* : mise en œuvre en collaboration avec le ministère du Travail, des Compétences et de l'Immigration lors d'activités visant à attirer des immigrants francophones
- Collaboration avec Communications Nouvelle-Écosse pour revoir et mettre en œuvre les lignes directrices sur les communications en français à travers le gouvernement
- Financement accordé au Conseil jeunesse provincial de la Nouvelle-Écosse au titre du Fonds pour la diversité et la capacité communautaire afin d'organiser une tournée provinciale visant à recruter de jeunes artistes francophones dans les écoles secondaires et à fournir des informations

## **Divisions et offices du Ministère**

- Affaires afro-néo-écossaises (AANE)
- Archives, musées et bibliothèques (AMB)
  - Archives de la Nouvelle-Écosse
  - Musée de la Nouvelle-Écosse
  - Bibliothèque provinciale de la Nouvelle-Écosse
- Communautés, sports et loisirs (CSL)
- Développement de la culture et du patrimoine (DCP)
- Office des affaires acadiennes et de la francophonie (OAAF)
- Office des affaires gaéliques (OAG)
- Politique et services généraux (PSG)
- Tourisme Nouvelle-Écosse (TNE)

## **Communication en français avec le public**

Grâce au programme « Bonjour! » créé par l'Office des affaires acadiennes et de la Francophonie, les employés du Ministère contribuent à créer un espace accueillant qui permet aux francophones de communiquer avec le gouvernement en français.



## **Buts et objectifs du Ministère pour 2023-2024**

### **Objectif stratégique 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif.**

*Partie A* : Accroître la sensibilisation à l'engagement, aux obligations du Ministère et aux services offerts en vertu de la *Loi sur les services en français*.

*Partie B* : Offrir aux employés des programmes et des services pour faciliter l'application de la *Loi sur les services en français*.

*Partie C* : Fournir des politiques et des conseils et appuyer les initiatives acadiennes et francophones.

#### **Affaires afro-néo-écossaises**

- Aucun objectif

#### **Archives, musées et bibliothèques**

Parties A et B : aucun objectif

Partie C

- Le Musée de la Nouvelle-Écosse a déterminé des expositions et des programmes possibles en lien avec le Congrès mondial acadien (CMA) 2024, au Village historique acadien de la Nouvelle-Écosse et au musée North Hills à Granville Ferry.

#### **Collectivités, sports et loisirs**

- Aucun objectif

#### **Division de la culture et du patrimoine**

Partie A

- A fourni des outils en français pour les programmes de financement et les prix liés à la culture.
- Les subventions de fonctionnement et de projet ont été fournies à titre de divers volets de financement, par le Ministère, Events NS et Arts Nova Scotia.
- Le Ministère a veillé à ce que les demandes de subvention et les approbations de financement soient traduites en français.
- Le Ministère a augmenté le nombre de programmes traduits en français.

Parties B et C : aucun objectif

#### **Office des affaires acadiennes et de la francophonie**

Partie A

- A présidé le Comité de coordination des services en français; quatre réunions ordinaires ont eu lieu en 2023-2024.
- A informé les fonctionnaires sur les obligations du gouvernement en matière de services en français.

## Partie B

- Cours de français pour les élus, les fonctionnaires et les travailleurs de la santé; près de 350 places ont été comblées en 2023-2024, dont 11 dans des cours spécialisés; plus 32 heures de tutorat individuel.
- A continué de fournir des fonds pour faire traduire en français la correspondance et les documents du gouvernement.
- A offert à plus de 150 fonctionnaires huit séances pour l'atelier « *Coup d'œil sur l'Acadie* » afin de les sensibiliser à la communauté acadienne et francophone et aux obligations du gouvernement quant au respect des services en français.

## Partie C

- A élaboré un nouveau plan stratégique quinquennal pour faciliter la prestation de services en français dans l'ensemble du gouvernement; le nouveau plan sera mis en œuvre de 2023 à 2028.
- A négocié une nouvelle entente de financement de cinq ans avec le gouvernement canadien pour les services provinciaux en français.

## **Politique et services généraux**

### Partie A

- A publié le plan annuel de services en français du Ministère en anglais et en français sur le site Web du gouvernement de la Nouvelle-Écosse.
- A publié le Compte rendu sur les services en français 2023-2024 du Ministère.

### Partie B

- A fait en sorte que des employés puissent suivre des cours de français. Neuf employés du Ministère ont suivi de tels cours.

### Partie C

- A fourni un soutien stratégique à l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie (OAAF) pour diverses initiatives, p. ex. :
  - Négociation d'une nouvelle entente bilatérale de cinq ans pour les services en français : *Entente Canada–Nouvelle-Écosse relative aux services en français (2023-2028)*;
  - Renouvellement de l'Accord de coopération entre les provinces du Québec et de la Nouvelle-Écosse.
- A présenté aux divisions l'importance de communiquer dans les deux langues officielles et d'offrir des programmes aux communautés francophones (p. ex., fournisseurs de soins de santé francophones).
- A apporté à l'OAAF un soutien pour favoriser la prestation et le succès d'initiatives et de projets importants pour la communauté acadienne et francophone.
- A collaboré avec des partenaires d'autres ministères pour diffuser des annonces en français sur des programmes de financement et des événements.
- A présenté au sous-ministre les résultats du *Plan de services en français 2022-2023* et formulé des recommandations sur la prestation de services aux communautés à la fois anglophones et francophones.

## **Tourisme Nouvelle-Écosse**

- Aucun objectif

## **Objectif stratégique 2 : Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public**

*Partie A* : Accroître l'accès aux renseignements, aux documents, aux outils, aux programmes et à la formation en français.

*Partie B* : Favoriser l'essor des communautés acadiennes et francophones et l'élaboration de ressources culturelles.

*Partie C* : Promouvoir et appuyer l'utilisation de l'offre active de services en français par le personnel de première ligne.

## **Affaires afro-néo-écossaises**

### Partie A

- Le calendrier des événements et activités organisés dans le cadre du Mois du patrimoine africain 2024 a été publié en français et en anglais.
- Les messages d'intérêt public de l'Office des affaires afro-néo-écossaises ont été diffusés en français et en anglais.
- Les messages et communiqués destinés à la communauté afro-néo-écossaise ont été diffusés en français et en anglais.

Parties B et C : aucun objectif

## **Archives, musées et bibliothèques**

### Partie A

#### *Archives de la Nouvelle-Écosse*

- Les progrès liés à la réalisation des objectifs fixés ont été retardés en raison de certaines contraintes.

#### *Musée de la Nouvelle-Écosse*

- Certains des panneaux d'orientation qui ont été remplacés ont été traduits en français.
- Des plans de site bilingues ont été fournis au public.
- Le *manuel d'exploitation du Musée de la Nouvelle-Écosse* fait actuellement l'objet d'une révision et sera traduit en français.
- Le *Plan d'accessibilité du Musée de la Nouvelle-Écosse* a été traduit en français et peut être consulté en ligne.
- Programmes pour le public : Soirée littéraire française, présentation de Françoise Enguehard dans le cadre du 120<sup>e</sup> anniversaire de l'Alliance française.
- Les employés ont bénéficié d'un soutien pour suivre des cours de français.
- Bluenose II : diffusion en 2023-2024 d'une trousse d'information numérique en français et en anglais.
- Bluenose II : Le site Web Bluenose 100 est désormais entièrement bilingue.

#### *Bibliothèque provinciale de la Nouvelle-Écosse*

- A maintenu la subvention provinciale pour les services en français pour les bibliothèques régionales.

- A catalogué 1 300 documents achetés par les bibliothèques régionales en français.
- A acheté des titres français dans OverDrive pour enrichir les collections.
- A apporté un soutien au personnel pour suivre des cours de français.

#### Partie B

- Le personnel a continué d'apporter un soutien au Village de la Nouvelle-Écosse, y compris pour les collections, l'infrastructure et l'interprétation.

#### Partie C

- A embauché des employés de première ligne francophones pour offrir des services en français au public.

### **Collectivités, sports et loisirs**

#### Partie A

- Les formulaires de demande liés au Programme de prise en charge avant et après l'école et au Programme d'accessibilité pour les entreprises ont été mis à jour en français.
- A offert en français des modules de formation des entraîneurs multisports pour le Programme national de certification des entraîneurs (PNCE).
- Aucun module supplémentaire n'a été offert en français pour la deuxième Semaine de lutte contre le racisme dans les domaines du sport et des loisirs.

#### Partie B

- A accordé un financement annuel de 12 000 \$ au comité provincial des Jeux de l'Acadie.
- A accordé aux organismes de la communauté acadienne et francophone, dans le cadre de l'entente de financement CORE, des fonds pour réaliser des projets.
- A diffusé des messages dans les communautés n'ayant jamais présenté de demandes relatives au Prix du lieutenant-gouverneur pour l'esprit communautaire et aux Prix provinciaux du bénévolat; a publié une annonce dans *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse* et mené une campagne sur les réseaux sociaux pour la communauté francophone (publicités et éléments graphiques en français).
- A collaboré avec le Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour ouvrir dans des écoles du CSAP, en 2023-2024, cinq nouveaux centres de prise en charge avant et après l'école, ce qui représente 144 nouvelles places. Il y a actuellement six (6) centres dans le CSAP, soit en tout 192 places.

Partie C : aucun objectif

### **Division de la culture et du patrimoine**

#### Partie A

- A accru l'accès aux renseignements, aux documents, aux outils, aux programmes et aux formations en français.

#### Partie B

- A fourni à des organismes artistiques, culturels et patrimoniaux acadiens et francophones des fonds de fonctionnement.

- A accordé un financement pour des événements de commémoration et de célébration organisés par la communauté acadienne.
- A remis le Prix Grand-Pré à un artiste acadien ou francophone.
- A apporté un soutien à la communauté acadienne et francophone pour se préparer à accueillir le Congrès mondial acadien 2024.
- A apporté un soutien aux projets de diverses communautés grâce aux fonds fournis par Arts NS et la division du développement de la culture et du patrimoine. Les programmes comme le Screenwriters Development Fund et le NS Film and Television Production Incentive Fund permettent d'accorder des subventions pour le développement de l'industrie cinématographique, y compris pour les scénarios et la production de contenus cinématographiques et télévisuels en français.
- A investi dans l'industrie de la musique, grâce au Fonds des industries de la création, pour soutenir la création de ressources numériques, de formations et de vidéos éducatives en français à l'intention des musiciens acadiens et francophones de la Nouvelle-Écosse, facilitant ainsi l'accès aux ressources offertes par Music Nova Scotia (MNS).
- Le programme *Soutien à l'exploitation des organismes culturels* a permis de fournir une aide financière aux organismes culturels de langue française.

Partie C : aucun objectif

### **Office des affaires acadiennes et de la francophonie**

Partie A

- Financement accordé à des ministères et à des organismes gouvernementaux pour faciliter la prestation de services en français au public.

Partie B

- A géré le Fonds communautaire « Vive l'Acadie » : 50 050 \$ accordés pour la réalisation de projets culturels dans dix régions acadiennes et francophones de la province.
- A fourni plus de 350 000 \$ pour des activités culturelles et de développement communautaire ainsi que des événements célébrant la culture acadienne et francophone.
- A apporté un soutien à l'administration du Prix d'excellence du lieutenant-gouverneur pour l'Acadie et la francophonie de la Nouvelle-Écosse.
- A géré l'Accord de coopération et d'échanges entre les gouvernements du Québec et de la Nouvelle-Écosse afin d'accorder 46 500 \$ pour quatre activités de développement communautaire d'organismes acadiens, francophones et québécois.

Partie C : aucun objectif

### **Politique et services généraux**

Partie A

- A quantifié et communiqué la valeur économique et sociale de la culture en collaborant avec le gouvernement du Canada ainsi que des provinces et territoires.
  - La Nouvelle-Écosse a contribué au financement et à la publication du Compte satellite de la culture en tant que membre du Consortium de la stratégie en matière de statistiques culturelles
- A facilité la traduction d'informations sur les programmes et services du Ministère, y compris l'outil en ligne pour la recherche de subventions.

Parties B et C : aucun objectif

## **Tourisme Nouvelle-Écosse**

### Partie A

- A offert des services en français dans les cinq centres d'information touristique provinciaux.
- A offert des informations en français sur le site Nouvelle-Écosse.com.
- A fourni en français le guide touristique en ligne « Du rêve à l'aventure » et la carte routière de la Nouvelle-Écosse.
- Tourisme N.-É. a diffusé des bulletins électroniques mensuels en français au Canada atlantique et ailleurs au pays pour fournir aux voyageurs des informations sur les voyages, des articles de blogue ainsi que des listes d'événements et de forfaits.

### Partie B

- S'est associé à des communautés et à des organisations acadiennes pour diffuser des publicités numériques visant à mettre en valeur les expériences touristiques dans les villages acadiens de la Nouvelle-Écosse. A collaboré avec des journalistes et des influenceurs afin de créer du contenu en français pour présenter des trésors cachés et des attractions locales ainsi que pour promouvoir des festivals et des événements comme le Festival acadien de Clare et le Festival de l'Escaouette.
- A présenté aux communautés et organisations acadiennes différentes possibilités de travailler avec Tourisme Nouvelle-Écosse pour trouver des produits touristiques attrayants et informer les voyageurs.
- A offert aux entreprises et responsables d'événements et d'attractions touristiques la possibilité de s'associer à Tourisme Nouvelle-Écosse pour créer et commercialiser des forfaits à l'intention des voyageurs régionaux par l'intermédiaire du programme RADIATE. Ce programme favorise la création d'expériences et de forfaits culturels, notamment pour la culture acadienne et francophone; il fait de plus des expériences culturelles acadiennes une priorité.
- Tourisme Nouvelle-Écosse a collaboré avec des entreprises pour créer et promouvoir des forfaits touristiques mettant en vedette des lieux acadiens ainsi que des expériences culturelles acadiennes authentiques.
- A fourni aux organisations et entreprises acadiennes les services d'experts dans le domaine du numérique, par l'intermédiaire des Programmes d'aide numérique au tourisme, afin de les aider à améliorer leur présence en ligne et à renseigner les voyageurs potentiels.
- S'est associé à des entreprises et à des organisations touristiques pour créer du matériel promotionnel et mener des campagnes promotionnelles à l'aide du programme de marketing des contenus numériques, notamment pour créer du contenu vidéo et des publicités en français.
- Les activités promotionnelles ont mis en valeur des lieux et produits touristiques acadiens ainsi que les influences culturelles acadiennes et francophones.
- A collaboré avec le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNÉ) relativement à une étude sur le tourisme culturel acadien, qui vise à comprendre la mesure dans laquelle les voyageurs connaissent la culture acadienne de la Nouvelle-Écosse, ainsi qu'à déterminer la façon de mettre à profit la culture acadienne de la province pour attirer des visiteurs et améliorer leur expérience. L'étude déterminera de plus ce qui suit : degré de

connaissance des visiteurs quant à la contribution de la communauté acadienne à l'histoire et à la culture de la Nouvelle-Écosse, connaissance des régions acadiennes de la province, consommation actuelle de certains produits et expériences touristiques acadiens.

Partie C : aucun objectif

### **Objectif stratégique 3 : Continuer à dialoguer avec la communauté acadienne et francophone et à la consulter.**

*Partie A* : Communiquer avec la communauté acadienne et francophone dans la langue de son choix pour avoir une contribution et une représentation efficaces lors des consultations et des occasions de collaboration.

*Partie B* : Créer des possibilités de partenariats transculturels et interministériels avec la communauté acadienne et francophone.

*Partie C* : Améliorer les communications en français avec la communauté acadienne et francophone en respectant les Lignes directrices sur les communications en français élaborées pour le gouvernement.

### **Affaires afro-néo-écossaises**

Partie A

- Travail de mise jour en cours du site Internet (externe) et du site SharePoint (interne) afin de pouvoir créer notamment un lien en français.

Partie B

- Premières conversations avec l'OAAF pour honorer les liens acadiens et afro-américains en Louisiane.

Partie C : aucun objectif

### **Archives, musées et bibliothèques**

- Aucun objectif

### **Collectivités, sports et loisirs**

Parties A et C : aucun objectif

Partie B

- A collaboré avec l'OAAF pour favoriser le développement des capacités communautaires et des programmes pour la communauté acadienne et francophone.
- A traduit en anglais et en français la publicité liée au Prix du lieutenant-gouverneur pour l'esprit communautaire.
- Les formulaires de mise en candidature pour les Prix provinciaux du bénévolat sont disponibles en ligne et peuvent être facilement traduits.
- A communiqué avec diverses organisations en français, par téléphone et par courriel.
- A fourni des fonds à des communautés acadiennes et francophones. En 2023, le Club des Audacieux de Quinan Community Hall a reçu une génératrice, et la Société de Développement de Pomquet a pu moderniser son bâtiment. L'école Beaubassin (CSAP) a

reçu des fonds pour son garde-manger communautaire, et ClareShare Fridge Communautaire a reçu des fonds pour lutter contre l'insécurité alimentaire.

- A collaboré avec l'OAAF pour financer le Conseil jeunesse provincial de la Nouvelle-Écosse au titre du Fonds pour la diversité et la capacité communautaire afin d'organiser une tournée provinciale visant à recruter de jeunes artistes francophones dans les écoles secondaires et à fournir des informations. Un montant de 4 250 \$ a été fourni au titre du Fonds pour la diversité et la capacité communautaire, et ACP a également accordé 4 250 \$.

### **Division de la culture et du patrimoine**

Parties A et C : aucun objectif

Partie B

- A collaboré avec l'OAAF pour favoriser le développement des capacités communautaires et des programmes pour la communauté acadienne et francophone.
- A collaboré avec les organismes du secteur communautaire pour mieux faire connaître les possibilités liées au renforcement des capacités et à d'autres aides financières.
- A collaboré avec l'OAAF pour faciliter la reconnaissance de biens patrimoniaux provinciaux dans le cadre du programme des biens patrimoniaux.

### **Office des affaires acadiennes et de la francophonie**

Partie A

- A coordonné des réunions avec le comité consultatif du ministre des Affaires acadiennes et de la Francophonie.
- A continué d'établir et d'entretenir des relations avec la communauté acadienne et francophone, y compris la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse et ses organisations membres.

Partie B

- A facilité la mise en œuvre du plan *Croissance de la population francophone de la Nouvelle-Écosse : Un plan d'action pour le succès, 2022-2025* en collaboration avec le ministère du Travail, des Compétences et de l'Immigration lors d'activités visant à attirer des immigrants francophones, et en participant à des groupes de travail, des comités et des événements.

Partie C

- Collaboration avec Communications Nouvelle-Écosse pour revoir et mettre en œuvre les lignes directrices sur les communications en français à travers le gouvernement.

### **Politique et services généraux**

- Aucun objectif

### **Tourisme Nouvelle-Écosse**

Parties A et B : aucun objectif

Partie C

- A collaboré avec l'équipe organisatrice du Congrès mondial acadien 2024 afin de créer du contenu sur le site Web de planification de voyages en Nouvelle-Écosse pour présenter



l'événement, et a fourni à l'équipe organisatrice des photos et des vidéos pour faciliter la promotion de l'événement.

- A élaboré des itinéraires pour les médias et a présenté des reportages pour la couverture éditoriale du CMA 2024.
- A collaboré avec des organisations touristiques acadiennes pour faciliter l'élaboration d'un plan d'action pluriannuel relatif à la création de produits touristiques acadiens liés au CMA 2024.
- A offert des services en français pour les séances sur la stratégie du secteur touristique qui ont été tenues partout dans la province.

## **Buts, objectifs et mesures prévues en 2024-2025**

### **Objectif stratégique 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif.**

*Partie A : Accroître la sensibilisation à l'engagement, aux obligations du Ministère et aux services offerts en vertu de la Loi sur les services en français.*

*Partie B : Offrir des programmes et des services aux employés pour faciliter l'application de la Loi sur les services en français.*

*Partie C : Fournir des politiques et des conseils et appuyer les initiatives acadiennes et francophones.*

### **Affaires afro-néo-écossaises**

Partie A

- Collaborer avec l'OAAF pour que l'Office des affaires afro-néo-écossaises tienne compte des liens entre langue et culture.

Parties B et C : aucun objectif

### **Archives, musées et bibliothèques**

Partie A : aucun objectif

Partie B

- Procéder à l'examen des sites de Musée de la Nouvelle-Écosse qui offrent des services en français aux employés dans le cadre du programme Bonjour!

Partie C

- Archives de la Nouvelle-Écosse : continuer d'apporter un soutien au Congrès mondial acadien (CMA) 2024.
- Musée de la Nouvelle-Écosse : continuer de soutenir les lieux offrant des programmes et des services d'interprétation pour le CMA 2024.

### **Collectivités, sports et loisirs**

- Aucun objectif

## **Division de la culture et du patrimoine**

### Partie A

- Fournir des outils en français pour les programmes de financement et les prix liés à la culture.
- Des subventions de fonctionnement et de projets sont offertes au titre de plusieurs volets de financement de la division du développement de la culture et du patrimoine.
- Veiller à ce que les demandes de subvention et les approbations de financement soient traduites en français par les services de traduction.
- Augmenter le nombre de programmes, de documents et d'informations traduits en français.

Parties B et C : aucun objectif

## **Office des affaires acadiennes et de la francophonie**

### Partie A

- Présider le Comité interministériel de coordination des services en français.
- Apporter un soutien aux coordonnateurs des services en français dans toute l'administration provinciale.

### Partie B

- Coordonner l'offre de cours de français aux fonctionnaires et aux élus.
- Fournir des fonds pour la traduction de la correspondance et de documents.
- Offrir l'atelier *Coup d'œil sur l'Acadie* aux employés du gouvernement.

### Partie C

- Apporter un soutien au ministre des Affaires acadiennes et de la Francophonie à titre de coprésident du Conseil des ministres sur la Francophonie canadienne jusqu'à l'été 2024, et coprésider le réseau intergouvernemental de soutien. La Nouvelle-Écosse accueillera le Conseil des ministres sur la Francophonie canadienne à l'été 2024.

## **Offices des affaires gaéliques**

- Aucun objectif

## **Politique et services généraux**

### Partie A

- Publier le plan annuel des services en français du Ministère.

### Partie B

- Offrir des cours de français aux employés pour qu'ils puissent améliorer leurs compétences dans cette langue.

### Partie C

- Fournir un soutien stratégique à l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie.
- Collaborer avec des partenaires du Ministère pour diffuser en français des annonces sur des programmes de financement et des événements.

## **Tourisme Nouvelle-Écosse**

- Aucun objectif

## **Objectif stratégique 2 : Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public.**

*Partie A* : Accroître l'accès aux renseignements, aux documents, aux outils, aux programmes et aux formations en français.

*Partie B* : Soutenir l'essor des communautés acadiennes et francophones et l'élaboration de ressources culturelles.

*Partie C* : Promouvoir et appuyer l'utilisation de l'offre active de services en français par le personnel de première ligne.

## **Affaires afro-néo-écossaises**

### Partie A

- S'associer avec l'Office des affaires afro-néo-écossaises pour publier et distribuer l'affiche sur le Mois du patrimoine africain 2025 aux écoles francophones et aux groupes communautaires; promouvoir en français les activités qui auront lieu.
- Veiller à ce que le contenu pertinent existe en français et soit diffusé auprès de la communauté acadienne et francophone, y compris aux groupes communautaires et aux écoles du Conseil scolaire acadien provincial.
- S'assurer de publier sur le site Web des Affaires afro-néo-écossaises les versions en français des messages et des renseignements d'intérêt public.

Parties B et C : aucun objectif

## **Archives, musées et bibliothèques**

### Partie A

- Appuyer le personnel souhaitant suivre des cours de français.

### *Archives de la Nouvelle-Écosse*

- Poursuivre le développement des capacités de traduction de documents, etc.

### *Musée de la Nouvelle-Écosse*

- Continuer à traduire en français toutes les installations permanentes.
- Traduire en français un plus grand nombre de panneaux d'orientation.
- Veiller à ce que tout contenu mis à jour dans le manuel d'exploitation du Musée de la Nouvelle-Écosse ou le dépliant du Musée soit fourni en français.

### *Bibliothèque provinciale de la Nouvelle-Écosse*

- Faire connaître les options et les responsabilités des bibliothèques en lien avec la langue française et aider le réseau régional de bibliothèques publiques à présenter des demandes de financement pour les nouveaux travaux.
- Maintenir la subvention provinciale pour les services en français dans le cadre du modèle de financement des bibliothèques, à l'intention des bibliothèques publiques du réseau régional qui sont admissibles.
- Poursuivre le catalogue des ressources en français des bibliothèques.

- Dans la mesure du possible, soutenir le développement de la collection de livres électroniques en français avec les fonds disponibles.

#### Partie B

- Musée de la Nouvelle-Écosse : continuer à apporter un soutien au Village historique acadien de la Nouvelle-Écosse au nom du gouvernement.

#### Partie C

- Musée de la Nouvelle-Écosse : recruter du personnel de première ligne francophone par l'intermédiaire de Jeunesse Canada au travail.
- Musée de la Nouvelle-Écosse : traduire en français des expositions et des panneaux d'interprétation clés.

### **Collectivités, sports et loisirs**

#### Partie A

- Traduire davantage de programmes de subventions en français.
- Offrir des modules de formation d'entraîneur en français pour différents sports (sur demande).
- Offrir en français le module de jeux du Programme de prise en charge avant et après l'école ainsi que le module d'inclusion et les orientations pour le personnel, les enfants et les exploitants.

#### Partie B

- Accorder au comité provincial des Jeux de l'Acadie un financement annuel.
- Accorder aux organismes de la communauté acadienne et francophone des fonds pour réaliser des projets.
- Inviter les mises en candidature de la communauté acadienne et francophone aux Prix du lieutenant-gouverneur pour l'esprit communautaire et aux Prix provinciaux du bénévolat.
- Collaborer avec des partenaires du CSAP et du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour offrir en français, aux enfants de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année des écoles du CSAP, des Programmes de prise en charge avant et après l'école.

Partie C : aucun objectif

### **Division de la culture et du patrimoine**

#### Partie A

- Accroître l'accès aux renseignements, aux documents, aux outils, aux programmes et aux formations en français.
- Les lignes directrices relatives au Programme d'aide à l'exploitation des organisations culturelles devraient être traduites en français au cours de l'exercice 2024-2025.

#### Partie B

- Fournir à des organismes artistiques, culturels et patrimoniaux acadiens et francophones des fonds de fonctionnement.
- Accorder un financement pour des événements de commémoration et de célébration organisés par la communauté acadienne.
- Remettre le Prix Grand-Pré à un artiste acadien ou francophone.

- Apporter un soutien à la communauté acadienne et francophone pour se préparer à accueillir le Congrès mondial acadien 2024.
- Apporter un soutien aux projets de diverses communautés grâce aux fonds fournis par Arts NS et la division du développement de la culture et du patrimoine, par exemple au titre du Screenwriters Development Fund et du NS Film and Television Production Incentive Fund.
- Investir dans l'industrie de la musique, grâce au Fonds des industries de la création, pour faciliter la création de ressources numériques, de formations et de vidéos éducatives en français pour les musiciens acadiens et francophones de la Nouvelle-Écosse.
- Le programme *Soutien à l'exploitation des organismes culturels* a permis de fournir une aide financière aux organismes culturels de langue française.
- Explorer la création d'un comité d'évaluation par les pairs en français pour l'une des subventions d'Arts NS.

Partie C : aucun objectif

### **Office des affaires acadiennes et de la francophonie**

Partie A

- Publier des documents en français et en anglais.
- Coprésider les sous-comités du Comité de coordination des services en français.
- Coordonner la mise en œuvre de l'Entente Canada–Nouvelle-Écosse relative aux services en français (2018-2023) et du plan stratégique pangouvernemental connexe pour les services en français.
- Gérer l'Accord de coopération et d'échanges entre les gouvernements du Québec et de la Nouvelle-Écosse.

Partie B

- Soutenir les activités culturelles et le développement communautaire au sein de la communauté acadienne et francophone.
- Faciliter la mise en œuvre du plan *Croissance de la population francophone de la Nouvelle-Écosse : Un plan d'action pour le succès 2022-2025*, avec les partenaires gouvernementaux et communautaires.
- Apporter un soutien au comité organisateur du Congrès mondial acadien 2024, qui aura lieu dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse en août 2024.
- Gérer le fonds communautaire « Vive l'Acadie ».

Partie C

- Aider les ministères et les organismes gouvernementaux à offrir des services en français.

### **Offices des affaires gaéliques**

- Aucun objectif

### **Politique et services généraux**

Partie A

- Quantifier et communiquer la valeur économique et sociale de la culture en collaborant avec le gouvernement du Canada ainsi que d'autres provinces et territoires.
- Faciliter la traduction des informations sur les programmes et services du Ministère.

- Faciliter le traitement des demandes de financement de projets à travers l'*Entente Canada–Nouvelle-Écosse relative aux services en français*.

Partie B : aucun objectif

Partie C

- Encourager les employés à offrir de manière proactive des services en français.

## **Tourisme Nouvelle-Écosse**

Partie A

- Offrir des services en français dans les cinq centres d'information touristique provinciaux, et avoir davantage d'employés francophones au centre d'information touristique de Yarmouth pour le CMA 2024.
- Offrir des informations en français sur le site Nouvelle-Écosse.com.
- Fournir en français le guide touristique en ligne « Du rêve à l'aventure » et la carte routière provinciale en prévision du CMA 2024.
- Diffuser un bulletin électronique en français pour fournir aux voyageurs des renseignements à jour, des articles de blogues ainsi que des listes d'événements et de forfaits.

Partie B

- Collaborer avec des journalistes et des influenceurs pour créer du contenu en français et mettre en valeur la culture et les produits touristiques acadiens.
- Offrir aux entreprises touristiques la possibilité de travailler avec Tourisme Nouvelle-Écosse afin de développer des partenariats avec des voyagistes et des agents de voyages pour attirer davantage de clients canadiens et étrangers grâce au Programme de préparation EXPORT pour l'industrie touristique.
- Offrir aux entreprises touristiques et aux responsables d'événements et d'attractions touristiques la possibilité de s'associer à Tourisme Nouvelle-Écosse pour créer et commercialiser des forfaits à l'intention des voyageurs régionaux par l'intermédiaire du programme RADIATE. Ce programme favorise la création d'expériences et de forfaits culturels, notamment en lien avec la culture acadienne et francophone.
- Offrir aux collectivités de la province, y compris les collectivités acadiennes et francophones, la possibilité de s'associer à Tourisme Nouvelle-Écosse par l'intermédiaire de l'initiative Compelling Tourism Communities. Les programmes comprennent les études de marché, la publicité, le soutien aux centres communautaires d'information touristique, la création de sites Web et une formation sur le marketing numérique.
- Offrir aux entreprises touristiques la possibilité de s'associer à Tourisme Nouvelle-Écosse pour créer du matériel promotionnel et mener des campagnes de marketing numérique par l'intermédiaire du programme de marketing pour les contenus numériques. Les activités de marketing peuvent mettre en valeur les aspects culturels des entreprises, y compris les influences acadiennes et francophones.
- Offrir aux entreprises touristiques, y compris aux entreprises acadiennes et francophones, la possibilité de s'associer à Tourisme Nouvelle-Écosse pour améliorer leur présence en ligne.

Partie C : aucun objectif

### **Objectif stratégique 3 : Continuer à dialoguer avec la communauté acadienne et francophone et à la consulter.**

*Partie A* : Communiquer avec la communauté acadienne et francophone dans la langue de son choix pour veiller à avoir une contribution et une représentation efficaces lors des consultations et des occasions de collaboration.

*Partie B* : Créer des possibilités de partenariats transculturels et interministériels avec les communautés acadiennes et francophones.

*Partie C* : Améliorer les communications en français avec la communauté acadienne et francophone en respectant les Lignes directrices sur les communications en français élaborées pour le gouvernement.

#### **Affaires afro-néo-écossaises**

##### **Partie A**

- S'assurer que la version en français des messages et des renseignements d'intérêt public est publiée sur le site Web des Affaires afro-néo-écossaises.
- Le site Web des Affaires afro-néo-écossaises (externe) et le site SharePoint (interne) sont en cours de mise à jour. Une fois ce travail terminé, un lien en français sera disponible.

##### **Partie B**

- Poursuivre le dialogue avec l'OAAF pour honorer les liens acadiens et afro-américains en Louisiane.

##### **Partie C**

- Poursuivre, avec l'OAAF, les discussions sur la recherche d'un membre du personnel des Affaires afro-néo-écossaises qui parle couramment le français. Cette personne offrirait des services au nombre croissant de nouveaux arrivants d'ascendance africaine dont le français est la langue maternelle.

#### **Archives, musées et bibliothèques**

- Aucun objectif

#### **Collectivités, sports et loisirs**

*Partie A* : aucun objectif

##### **Partie B**

- Collaborer avec l'OAAF pour favoriser les possibilités de développement des capacités communautaires et des programmes pour la communauté acadienne et francophone.
- Offrir des possibilités d'orientation et de réseautage en personne aux prestataires francophones du Programme de prise en charge avant et après l'école, en collaboration avec le CSAP, le Ministère et les prestataires communautaires locaux.

##### **Partie C**

- Continuer de collaborer avec l'OAAF et la coordonnatrice des services en français pour répondre aux demandes de renseignements et aux demandes du public en français.

## **Division de la culture et du patrimoine**

Parties A et C : aucun objectif

Partie B

- Collaborer avec l'OAAF pour favoriser les possibilités de développement des capacités communautaires et des programmes pour la communauté acadienne et francophone.
- Collaborer avec les organismes du secteur communautaire acadien et francophone pour mieux faire connaître les possibilités liées au renforcement des capacités et à d'autres aides financières.
- Collaborer avec l'OAAF pour faciliter la reconnaissance de biens patrimoniaux provinciaux dans le cadre du programme des biens patrimoniaux.
- Assurer la représentation de la communauté acadienne et francophone au sein du conseil d'administration d'Arts NS et du Creative NS Leadership Council.

## **Office des affaires acadiennes et de la francophonie**

Partie A

- Collaborer avec des partenaires et des organismes communautaires acadiens et francophones pour déterminer les initiatives et relever les défis.

Partie B

- Coordonner des réunions avec le comité consultatif du ministre des Affaires acadiennes et de la Francophonie.

Partie C

- Développer des partenariats avec les partenaires gouvernementaux provinciaux, nationaux et internationaux pour favoriser les services en français et le développement de la communauté acadienne et francophone.

## **Offices des affaires gaéliques**

Partie A

- Fournir davantage de documents imprimés en français ainsi que d'autres ressources pour mieux cibler les gens de la Nouvelle-Écosse.

Partie B

- Continuer à accroître et à officialiser les conversations interdivisions au sein du Ministère (le même but est appliqué à l'Office des affaires L'nu) afin de s'aider mutuellement ainsi que de partager des ressources, des informations et des idées.
- Favoriser la revitalisation linguistique ainsi que le travail communautaire lié aux langues.
- Poursuivre le développement des relations entre la communauté acadienne et francophone et la communauté gaélique.

Partie C : aucun objectif

## **Politique et services généraux**

- Aucun objectif



## **Tourisme Nouvelle-Écosse**

Parties A et C : aucun objectif

Partie B

- Apporter un soutien à l'OAAF et à la communauté acadienne pour déterminer les possibilités de développement touristique, y compris en lien avec le Congrès mondial acadien 2024.